

## Rapport annuel 2023 de la Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

### 1. Membres

Depuis 2013, une dizaine d'associations suisses de professionnels de la santé se sont mis en réseau au sein de la « Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires » (PIP). Le 22 janvier 2018, elle s'est constituée en association.

Elle est composée en 2023 de 13 membres ordinaires et de 4 membres extraordinaires ([liste des membres](#)).

### 2. Assemblée des délégué-e-s

Le 4 mai 2023 a eu lieu l'Assemblée des délégué-e-s. Le rapport annuel 2022, les comptes annuels 2022, le rapport de l'organe de révision, la décharge du comité, ainsi que la planification annuelle ont été approuvés. Le budget ordinaire et celui de l'évènement ont été acceptés à l'unanimité.

Une élection de remplacement a élu Denise Gilli, SVA et Denise Hugentobler Hampäi, pharmaSuisse suite au départ de deux membres du comité : Peter Burkhalter, SVA et Mélanie Brülhart, pharmaSuisse.

La PIP a eu le plaisir d'accueillir Joëlle Troxler, collaboratrice scientifique à l'Office fédérale de la santé publique (OFSP), Unité de direction Prévention et services de santé, Division Professions de la santé. Joëlle Troxler a présenté les grandes lignes du programme d'encouragement « Efficience dans le domaine des soins médicaux de base, notamment l'interprofessionnalité », dont elle est responsable. Dans le cadre de ce programme il est prévu que des projets puissent être financés avec 8 mio pour 4 ans sur la base de critères définis dans l'ordonnance dès le 1er juillet 2024.

Ce programme a été intégré à la consultation du projet de mise en œuvre de la 1ère étape de l'initiative pour les soins infirmiers acceptée par le peuple et les cantons en novembre 2021. Les délégué-e-s ont apprécié de pouvoir échanger et bénéficier d'informations de premières mains. Cela a également permis à la PIP de nouer des contacts avec l'OFSP.

## Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

Pour mieux se connaître et apprendre les uns des autres, chaque association a eu 5 minutes pour se présenter et expliquer la manière dont l'association travaille de manière interprofessionnelle (IP). Cela a permis de voir l'impact de la PIP sur les activités des membres et quel impact ont les membres sur le travail de la PIP.

### 3. Conseil des expert-e-s (CE)

Le CE est un organe de discussion et d'échange, où chaque membre possède un-e représentant-e. Il est présidé par Sonia Barbosa (FMH). En 2023, les expert-e-s se sont rencontrés à trois reprises.

Lors de la séance du 9 mars 2023, l'invité du jour Dr Philippe Schaller (PS), fondateur du Réseau Delta est intervenu sur le thème suivant « Les modèles de soins alternatifs, leur financement et plus spécifiquement les opportunités de financer la collaboration interprofessionnelle ». Pour Dr Philippe Schaller, il faut d'abord mettre en place un système intégré et naturellement les professionnel-le-s de la santé se mettront à travailler de manière IP. Dans plusieurs pays, on sort du financement à l'acte pour passer à un financement basé sur la valeur des soins de santé du point de vue des patient-e-s. Les professionnel-le-s se focalisent sur la constitution de parcours de soins, qui permettent un suivi des patient-e-s le plus optimal possible. L'efficience de cette approche (p.ex. suppression des doublons) permet de financer la CIP. Le Réseau Delta est financé par un modèle de capitation où les assureurs partenaires versent au réseau un montant fixe par assuré au lieu d'indemniser les prestations individuelles. Au sein du Réseau les professionnel-le-s travaillent avec des dossiers médicaux partagés. Ainsi le réseau génère des économies qui peuvent être réaffectées pour la collaboration interprofessionnelle (CIP). Pour finir, la position « Pour un renforcement des soins de santé primaires » a été retravaillée pour la seconde fois sous la forme d'un atelier.

Lors de la séance en ligne du 7 septembre 2022, Dr Jonathan Jubin, responsable de la cohorte « Professionnel-le-s de la santé », étude SCOHPICA - Swiss COhort of Healthcare Professionals and Informal CAregivers est venu présenter les premiers résultats de l'étude mettant l'accent sur les éléments en rapport avec la CIP. Face à la pénurie des professionnel-le-s de santé, le but de l'étude est de récolter des données sur les trajectoires des professionnel-le-s de santé sur la durée. Il a encouragé les membres à

## Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

---

participer à la 2<sup>ème</sup> phase de l'enquête et à la promouvoir dans leurs moyens de communication. Les résultats apportent des données et des faits que les associations professionnelles peuvent utiliser dans leur argumentation politique.

Andy Biedermann, co-directeur Public Health Services GmbH, responsable du projet « solitude » était le second invité du jour. La solitude qui touche 13.5% de la population est un facteur sous-estimé en Suisse. L'objectif de l'avant-projet est de reconnaître la solitude des patient-e-s et pouvoir les référer à des centres professionnels. Selon des entretiens menés récemment, les professionnel-le-s de la santé ont un grand rôle à jouer dans ce thème.

Le 7 décembre a eu lieu la séance commune du Conseil des expert-e-s et comité, conformément aux statuts. Comme une nouvelle législature commence au printemps 2024, le fil rouge de la réunion était le suivant : « exposition aux membres du travail du comité ». Certains thèmes du ressort du comité ont été basculés dans cette réunion afin de familiariser les membres au travail du comité et peut-être susciter des vocations à quelques mois du début de la nouvelle législature.

La position « Pour un renforcement des soins de santé primaires », sur laquelle la PIP travaillait depuis un an a été adoptée à l'unanimité. Reste à définir une stratégie de communication pour la valoriser. Les membres ont tiré un bilan très positif de l'organisation en partenariat avec l'OFSP du Forum de la Plateforme de soutien à l'autogestion lors de maladies non transmissibles, d'addictions et de maladies psychiques (SELF), qui a permis à la PIP de gagner en visibilité et crédibilité.

Pour 2024, les membres ont décidé qu'il était opportun que la PIP organise à nouveau en son nom propre un évènement. La forme Summer Academy a été retenue. Différentes thématiques pour cet évènement ont été recueillies lors d'un brainstorming. Un groupe de travail a été constitué pour l'organisation de l'évènement. Un atelier a eu lieu pour discuter les axes stratégiques que l'association devrait se fixer pour la législature 2024 – 2027. Le Comité consolidera les différentes idées et soumettra une proposition à l'assemblée des délégué-e-s de printemps 2024.

# Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

## 4. Comité

Le Comité est l'organe responsable de la gestion opérationnelle de l'association et de la définition de la stratégie. Il est chargé d'implémenter les décisions prises par l'AD ainsi que les propositions du CE. En 2023, il s'est rencontré à quatre reprises. Parmi les activités, on compte l'élaboration de la planification annuelle 2023 et le budget l'accompagnant, le rapport annuel 2022, et le futur engagement politique que la PIP doit prendre. En effet, il considère cet engagement comme une priorité pour le futur de l'association et a ainsi adopté des concepts pour structurer le travail en la matière. L'engagement 2023 s'est focalisé sur les deux volets suivants :

**Volet 1 - Education interprofessionnelle :** Procédure de consultation lancée par le Conseil fédéral sur le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI). Les dépenses prévues s'élèvent à 29,7 milliards. La PIP a participé à la procédure qui s'est achevée fin septembre 2023.

**Contenu :** La PIP a demandé que la Confédération encourage l'éducation IP en accordant des subventions supplémentaires aux institutions de formation (théorique et clinique) qui ont déjà intégré l'acquisition de compétences en matière de CIP dans leurs cursus de formation ou qui prévoient de le faire. Les subventions seront accordées selon des critères à définir. L'objectif est donc que les centres de formation soient incités à développer et à proposer des programmes IP et qu'ils soient ainsi mieux soutenus pour le faire.

**Volet 2 – Financement de projets interprofessionnels :** Le 16.12.2022, le Parlement a adopté la nouvelle loi relative à l'encouragement de la formation dans le domaine des soins infirmiers. Un élément figurant dans la mise en œuvre est le soutien par la Confédération, à hauteur de 8 millions pour quatre ans, de projets visant à favoriser l'efficacité des soins médicaux de base et, en particulier, l'IP. La PIP a participé à la consultation qui s'est achevée fin novembre 2023. La loi et les ordonnances qui en découlent devraient ainsi entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

**Contenu :** Il s'agit de demander qu'un crédit dans le cadre des 8 millions soit réservé pour une évaluation de la mise en œuvre de l'IP dans la loi sur les professions de la santé et la loi sur les professions médicales (sans idées de mises en œuvre concrètes).

## Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

La PIP a participé à ces deux consultations et poursuit ses efforts au niveau politique avec l'objectif global **d'institutionnaliser l'IP dans la formation**. Pour visibiliser le thème de la formation interprofessionnelle et le mettre à l'agenda politique, la PIP a initié un travail politique au Parlement.

Au niveau stratégique, la PIP s'est rapprochée cette année de l'OFSP, notamment de la Section Prévention dans le domaine des soins grâce à l'invitation de l'OFSP d'organiser le 6<sup>ème</sup> Forum SELF. La participation à l'AD de la PIP d'une représentante de l'OFSP en la personne de Joëlle Troxler (voir résumé de l'AD 2023) a également permis d'entretenir avec l'OFSP un des contacts sur un thème important : le projet d'efficience dans le domaine des soins médicaux de base, notamment l'interprofessionnalité.

Les membres du Comité sont les suivants :

- Sébastien Jotterand, Président de la PIP, mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse
- Franz Elmer, Trésorier de la PIP, ASI Association suisse des infirmières et infirmiers
- Denise Gilli, SVA Schweizerischer Verband Medizinische Praxis-Fachpersonen
- Mirjam Stauffer, Physioswiss
- Cornelis Kooijman, Aides et soins à domicile Suisse
- Denise Hugentobler Hampai, Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse
- Sonia Barbosa, présidente du CE, FMH Fédération des médecins suisses, ayant une voix consultative.
- Le comité est soutenu et accompagné par le secrétariat général en les personnes de Katrina Riva et Yvan Rielle de Polsan.

### **5. Event – Forum de la Plateforme de soutien à l'autogestion lors de maladies non transmissibles, d'addictions et de maladies psychiques (SELF)**

La PIP et l'Association suisse pour le travail social dans le domaine de la santé SAGES ont été partenaires de l'OFSP dans l'organisation du 6<sup>ème</sup> Forum de la Plateforme de soutien à l'autogestion lors de maladies non transmissibles, d'addictions et de maladies psychiques qui a lieu le 7 novembre 2023 sur le thème : « Accomplir davantage en utilisant les synergies ». La PIP a donné une force d'impulsion pour le programme. Le jour de l'évènement S. Jotterand a

## Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

participé au mot de bienvenue et de fin avec les autres partenaires et a modéré un atelier. 150 personnes ont participé à l'évènement.

Ce partenariat a été bénéfique pour la PIP. Il nous a permis de tisser des liens constructifs avec l'OFSP, plus précisément la section Prévention dans le domaine des soins. La PIP a bénéficié d'une bonne visibilité et ce partenariat avec l'OFSP a contribué à augmenter notre crédibilité en tant qu'acteur de la politique de la santé.

### 6. Prise de position politique

En 2023, la Plateforme a participé à deux consultations au niveau national.

#### **Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI 2025-2028)**

La PIP a participé à cette consultation dans le but d'ancrer la formation à la CIP au sein du système de formation, tant dans l'enseignement théorique que clinique.

Face aux nombreux défis auxquels doit faire face le système de santé, des soins dispensés par les équipes IP constituent une des solutions pour permettre la continuité, la qualité et la sécurité des soins, ainsi que la durabilité du système de santé suisse. Mais pour ancrer l'IP dans le système de santé, elle doit être vécue et apprise en commun et s'accompagner de conditions-cadres qui fonctionnent. Le transfert de compétences IP, acquises dans la pratique, nécessitent un soutien ciblé (cf. les scénarios « real world »).

Ainsi, la PIP attend de la Confédération qu'elle encourage l'éducation IP en accordant des subventions supplémentaires aux institutions de formation (fournissant de l'enseignement au niveau théorique et clinique) qui ont déjà intégré l'acquisition de compétences en matière de CIP dans leurs cursus de ou qui prévoient de le faire. Les subventions seraient accordées selon des critères à définir. L'accent doit être mis sur l'apprentissage de la résolution commune de problèmes de santé vécus par les patient-e-s dans leur quotidien, dans le but qu'elles/ils puissent être soutenus dans l'autogestion de leur maladie. En plus de travailler en commun en faveur de l'amélioration des compétences en santé des patient-e-s, l'impact final visé sera de prévenir les complications de la maladie et de diminuer le risque de décompensations, de rechutes et d'hospitalisation.

## Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

L'objectif est que les institutions de formation soient incitées à développer et à proposer des programmes IP et qu'ils soient ainsi mieux soutenus pour le faire.

A cet effet la PIP demande **un crédit transversal de 50 millions de francs** pour 4 ans, afin d'élaborer et établir les bases d'une CIP dans la formation de base et continue au sein des divers lieux de formation.

### Mise en œuvre de la 1ère étape de l'initiative sur les soins infirmiers

La PIP salue la reprise du programme de promotion de l'efficacité dans le domaine des soins médicaux de base. La PIP estime cependant que le crédit de 8 millions sur 4 ans reste largement insuffisant pour permettre une réelle promotion de l'efficacité des soins médicaux de base, notamment à travers le renforcement de la CIP. Pour la PIP il est important que l'IP puisse s'exercer.

En plus de demandes spécifiques à propos des articles concernant les soins infirmiers, la PIP demande aux décideurs de reconnaître et valoriser le travail de coordination de l'ensemble des professionnel-le-s de la santé, ainsi que de trouver des solutions pour que cette tâche puisse être correctement rémunérée.

La PIP a également demandé que la formation IP soit institutionnalisée, c'est-à-dire ancrée dans les structures ordinaires. Pour être vécue, la CIP doit être apprise par toutes les professions de la santé. Dès lors, pour être cohérente, la Confédération doit promouvoir l'IP dans la formation des professions de la santé, soit dans la LPSan, LPMéd et la LFPr pour les professions concernées. Une première étape nécessaire pour aller dans cette direction est d'allouer un crédit pour évaluer l'institutionnalisation / la mise en œuvre de l'IP dans la formation initiale, postgraduée et continue de la LFPr, LPSan et la LPMéd.

## 7. Autres activités

- Sébastien Jotterand et Katrina Riva ont participé le 2 février 2023 à une conférence en ligne organisée par les Hôpitaux Universitaires de Genève sur le thème suivant : Assistants et assistantes cliniques : rôle et perspectives. Sonia Barbosa y a fait une présentation au nom de la FMH.

## Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

---

- Sébastien Jotterand a été invité par le GT Smarter Hospitals à intervenir en ligne sur le thème de la collaboration IP dans le contexte de « smarter medicine », soit la réduction des soins excessifs ou inappropriés. Katrina Riva y a également participé.
- Franz Elmer a participé au 11<sup>ème</sup> Forum de la plateforme Soins palliatifs le 25.05.2023.
- Le 21.06.2023 Denise Hugentobler Hampai et Katrina Riva ont participé au Symposium du FMC intitulé « Réussir l'intégration des soins avec les patient-e-s ».
- Sébastien Jotterand a participé à une table ronde « Peut-on former à la coordination » dans le cadre du 9<sup>ème</sup> Colloque du réseau de soins à Genève le 21.11.2023.
- Le 7.11.2023, Sébastien Jotterand, Sonia Barbosa et Katrina Riva ont représenté la PIP au Forum SELF de soutien à l'autogestion lors de maladies non transmissibles, d'addictions et de maladies psychiques. L'évènement était organisé en partenariat entre l'OFSP, SAGES et la PIP.
- Le 14.11.2023 Katrina Riva a participé à un atelier organisé par Careum sur le thème suivant : « Fachkräftemangel : Gemeinsam kreative Lösungen entwickeln ».
- Sonia Barbosa a représenté la PIP au Symposium de pratique avancée en santé aux HUG le 15.11.2023.
- La PIP a été partenaire de l'ARAM, Unisanté et du Réseau Delta dans un atelier sponsorisé par ce dernier intitulé « L'interpro : entre trop et trop peu, comment s'y retrouver ? » le 30.11.2023 dans le cadre des Assises de la Médecine Romande à Lausanne. Sébastien Jotterand, Denise Hugentobler Hampai et Katrina Riva y ont participé.



Sébastien Jotterand, président



Katrina Riva, secrétaire générale